

Paris, le 8 février 2000

Les prix Inserm 2000

En cette année 2000, l'Inserm a décidé de créer des prix pour rendre hommage aux acteurs de la recherche en santé qui font la force de l'institut. L'Inserm souhaite ainsi témoigner de sa reconnaissance aux 10 000 femmes et hommes qui se mobilisent au quotidien pour faire progresser la connaissance du vivant et améliorer la santé de l'homme. Chercheurs, ingénieurs, techniciens et administratifs se verront ainsi récompensés à travers les « **Prix de recherche Inserm** » et les « **Prix de l'innovation** », qui symbolisent l'excellence à laquelle l'Institut est attaché. Les prix Inserm 2000 ont été remis à 5 lauréats le 8 février.

Par ailleurs, dans quelques semaines, le **«Grand Prix Inserm de la recherche médicale »** sera remis à une personnalité de la recherche scientifique française dont les travaux ont permis des progrès considérables dans le domaine de la santé.

Les prix Inserm remis le 8 février 2000 : Prix de recherche Inserm

Le « Prix de recherche Inserm » distingue un chercheur qui contribue, par l'originalité et la qualité de ses travaux, aux progrès de la connaissance du vivant et aux avancées de la recherche médicale à l'échelle nationale et internationale. Un prix est attribué dans chacun des 3 champs d'activités de l'Inserm : physiologie/physiopathologie, recherche thérapeutique, et recherche en santé. Ce prix a été remis à :

Prix de recherche en physiologie/physiopathologie

Guido Kroemer, directeur de recherche Inserm au sein de « l'unité de génétique moléculaire et biologie du développement » du CNRS à Villejuif (UPR 420 / ERS1984), dirigée par Charles Auffray. Ce prix lui est attribué pour l'ensemble de ses travaux qui ouvre la voie à de nouvelles pistes thérapeutiques anticancéreuses. Ces pistes reposent sur la découverte du rôle essentiel de la mitochondrie dans le processus de la mort cellulaire programmée (apoptose).

Prix de recherche en recherche thérapeutique

Anne-Catherine Prats, directeur de recherche Inserm au sein de « l'unité d'endocrinologie et communication cellulaire » de l'Inserm à Toulouse (Unité Inserm 397), dirigée par Francis Bayard. Ce prix lui est attribué pour ses travaux qui conduisent à élaborer de nouveaux vecteurs (viraux et non viraux) pour la thérapie génique, du cancer et du diabète en particulier. Ces travaux portent sur l'étude des mécanismes de régulation de l'expression des gènes au niveau de l'étape de traduction des ARN messagers.

Prix de recherche en santé publique

Laurent Abel, directeur de recherche Inserm au sein de « l'unité de modélisation mathématique et statistique en biologie et médecine » à Paris (Unité Inserm 436) dirigée par Alain Mallet. Ce prix lui est attribué pour ses travaux qui ouvrent la voie à de **nouvelles pistes thérapeutiques de maladies infectieuses** telles que la lèpre et la bilharziose. Elles reposent sur l'identification de gènes de susceptibilité à certaines maladies infectieuses et parasitaires, et sur la compréhension des relations hôte-agents infectieux.

Prix de l'innovation

Le « Prix de l'innovation » distingue un ingénieur, technicien ou administratif qui a apporté une contribution remarquable dans les domaines méthodologique et de la gestion de la recherche.

Prix de l'innovation en méthodologie

Laurent Barantin, ingénieur de recherche de l'université de Tours au sein de « l'unité du système nerveux du fœtus à l'enfant » de l'Inserm à Tours (unité Inserm 316) dirigée par Léandre Pourcelot.

Ce prix lui est attribué pour la mise au point d'une méthode rapide et précise applicable au diagnostic précoce des accidents anoxiques (liés à une baisse de l'apport d'oxygène) des nouveau-nés prématurés. Cette méthode, basée sur la résonance magnétique nucléaire (RMN), permet la mesure des concentrations individuelles de métabolites au niveau cérébral.

Prix de l'innovation en gestion de la recherche

Daniel Francal, ingénieur de recherche Inserm au sein du centre d'immunologie Inserm-CNRS de Marseille Luminy (CIML – Unité Inserm 136), à Marseille, dirigé par Bernard Malissen.

Le prix lui est attribué notamment pour la mise en place dès 1994 d'un incubateur visant à accompagner les chercheurs et les enseignants-chercheurs dans la création d'entreprises, faisant ainsi œuvre de précurseur. Daniel Francal est également à l'origine de la mise en place de procédures innovantes en terme de gestion par la mise au point d'un logiciel de gestion financière prévisionnelle appliqué à l'ensemble d'un institut de recherche.

Contact presse :

Bureau de presse et de relations publiques

Claire Roussel Tél: 01 44 23 60 85 Fax: 01 45 70 76 81

Mél: roussel@tolbiac.inserm.fr